

cheveux très blonds. La chevelure a pu s'éclaircir, mais l'enthousiasme n'a pas diminué du tout. Dès son arrivée ici il se modèla sur feu W. L. Mackenzie King. Comme vous le savez tous, l'élève a dépassé le maître, car tandis que les réponses du maître étaient parfois ambiguës, celles de l'élève sont tout à fait incompréhensibles.

Le ministre a atteint le sommet de sa carrière, je pense, lorsqu'il est devenu leader du gouvernement à la Chambre. Tous ceux ici qui ont eu l'occasion de travailler avec lui sont devenus ses amis et l'ont trouvé intègre et bienveillant.

Je me rappelle que le très honorable député de Prince-Albert est arrivé de l'Ouest tel le jeune Lochinvar. Il se battit immédiatement avec les adversaires les plus redoutables qu'il put trouver, avec des hommes comme le très honorable C. D. Howe et le très honorable J. G. Gardiner. Il a adopté le fameux axiome de Murphy: «Si les choses vont mal, nous le découvrirons; si elles vont bien, nous veillerons à ce qu'elles aillent mal».

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Il est devenu l'un des parlementaires les plus actifs de la Chambre. Tout comme le chef de l'opposition, j'ai eu affaire à lui lorsqu'il était premier ministre du Canada et j'ai trouvé qu'il était animé d'une compassion et d'un intérêt profonds envers les gens. Les habitants de la Saskatchewan lui seront certainement toujours reconnaissants du barrage qu'il a fait construire sur la Saskatchewan-Sud. Le gouvernement de Colombie-Britannique et moi-même comme représentant de ma province demeurerons toujours ses débiteurs, car il a fait modifier la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques ce qui a permis d'aider ces deux provinces, qui depuis bien des années, assuraient les services hospitaliers sur leurs propres ressources. Ces modifications qu'il a imposées ont lancé le mouvement qui a permis de rendre universelle au Canada l'assurance-hospitalisation, ce de quoi les Canadiens lui seront toujours redevables.

Au nom de mon propre parti et, j'en suis sûr, de tous les députés, je félicite nos deux collègues d'avoir consacré 30 ans au service de la vie publique et de notre institution parlementaire. Nous leur présentons également tous nos vœux avec l'espoir qu'ils jouiront longtemps encore d'une excellente santé pour profiter de l'affection et de l'amitié de leurs collègues et de la gratitude du pays.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, à l'instar de mes préopinants, il me fait plaisir de dire quelques mots au sujet de la déclaration que le très honorable premier ministre vient de faire relativement au 30^e anniversaire de vie politique de nos deux collègues. Au fait, ceux qui sont à la Chambre depuis quelques années reconnaissent que le fait d'avoir été députés pendant 30 ans constitue quelque chose de formidable, car, au point de vue du travail, cela représente une tâche considérable. En effet, en 30 ans, ils ont dû faire face à toutes sortes d'événements politiques.

Quant à moi, j'ai eu l'occasion, depuis 1962, de les rencontrer et de participer aux délibérations de la Chambre, ce qui m'a permis d'apprécier leurs talents de parlementaires.

Je ne puis me glorifier, comme certains députés, d'être ici à la Chambre depuis 30 ans ou d'avoir vu mes deux collègues prendre place à leur siège pour la première fois. Toutefois, je puis me souvenir des événements qui ont eu lieu en 1962 et plus tard.

J'ai cependant été en mesure de constater que ces deux députés ont toujours désiré le bien-être de la population canadienne. Ils ont été non seulement de grands parlementaires, mais aussi des artisans qui, par leur bonne volonté, voulaient réaliser quelque chose de bien pour l'ensemble des Canadiens. Si, malheureusement, ils n'ont pu réaliser leurs ambitions, c'est qu'ils ont été victimes d'un système qui ne leur a pas permis d'atteindre l'objectif qu'ils s'étaient fixé.

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'étais prêt à m'en remettre à la décision du solliciteur général (M. McIlraith). C'est ce que je lui ai dit, mais il ne s'est pas levé. C'est pourquoi il m'appartient de prendre la parole en ce jour émouvant pour exprimer ma plus profonde et ma plus sincère appréciation pour les paroles prononcées par le très honorable premier ministre (M. Trudeau), par le chef de l'opposition (M. Stanfield), par l'honorable représentant de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) chef du Nouveau parti démocratique et par l'honorable représentant de Shefford (M. Rondeau).

La plupart des gens ne comprennent pas la Chambre des communes. Ils ne se rendent pas compte que dans cette institution, il s'établit des relations que l'on ne retrouve pas dans d'autres organismes, des divisions profondes mais aussi des sentiments également profonds d'appréciation pour chaque membre, chacun essayant à sa propre manière d'enrichir son époque et sa génération.